

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 14 (1934)
Heft: 6

Artikel: Rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice 1933
Autor: Marcel, F.-G. / Rham, E. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport du Trésorier sur l'exercice 1933

Messieurs,

Les comptes au 31 décembre 1933 que j'ai l'honneur de vous présenter montrent un total de recettes de.....Fr. 319.052 » en face d'un ensemble de dépenses de 292.393 80

laissant un excédent de.....Fr. 26.658 20

Nous vous proposons d'utiliser ce reliquat de la façon suivante :

Amortissement du solde déficitaire à fin 1932	12.448 57
Amortissement de créances irrécouvrables (annonces au bulletin).....	831 »
pour constituer une provision pour pertes éventuelles sur nos débiteurs.	13.378 63
	Fr. 26.658 20

Nos recettes se décomposent comme suit :

Cotisations Paris....Fr.	161.547 50
— Lyon	14.950 »
— Marseille ...	12.600 »
	189.097 50
Subvention fédérale	82.450 »
Publicité et allocation au Bulletin...	34.903 80
Intérêts, renseignements, change et divers :	
Paris	9.852 20
Lyon	885 »
Marseille	1.863 50
	12.600 70
	319.052 »

Voici, d'autre part, le détail de nos dépenses :

Appointements	138.450 »
Loyer	29.700 »
Frais généraux	45.902.40
Frais du bulletin	34.903 80
Section de Lyon	20.274 25
Section de Marseille	23.163 35
	292.393 80

Le Bilan au 31 décembre 1933 s'établit comme suit :

ACTIF

Disponible	7.858 38
Créance actuellement indisponible...	11.830 85
Dû par les annonceurs	761 15
Compte d'ordre et divers	10.443 05
Mobilier	p. m.
	30.893 43

PASSIF

Créditeurs divers	9.082 30
Compte d'ordre	21.811 13
	30.893 43

Nous sommes allés dans la compression de nos dépenses jusqu'à la limite compatible avec nos fonctions et avons ainsi réussi à boucler notre exercice 1933 avec un excédent qui nous permet d'effacer la trace de nos déficits antérieurs.

L'effort fourni par notre personnel a suppléé dans une certaine mesure au manque de ressources qui nous a interdit d'augmenter le nombre de nos collaborateurs en proportion du travail croissant de notre Chambre.

Aussi est-ce du côté de nos membres que nous nous tournons une nouvelle fois en les priant de nous fournir les moyens de continuer une activité de plus en plus nécessaire au maintien des échanges franco-suisse.

Le Trésorier :
Raoul LA ROCHE.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1933

Messieurs,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous nous avez confié lors de votre Assemblée Générale du 16 mai 1933.

Nous avons pointé les chiffres du bilan arrêté au 31 décembre 1933 avec les soldes des comptes qui figurent dans votre comptabilité.

Toutes les pièces justificatives des postes débiteurs et créditeurs ainsi que tous autres docu-

ments ont été mis à notre disposition.

Ayant constaté la concordance des chiffres du bilan avec ceux de la comptabilité, nous vous proposons d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés dans le rapport de votre dévoué trésorier, M. Raoul La Roche.

Les Commissaires :

F.-G. MARCEL. E. DE RHAM.